

TITRE CONDUCTEUR DE TRAVAUX SPÉCIALISÉ EN CONSTRUCTION BOIS

L'objectif est de former des conducteurs de travaux en construction bois capables de : préparer, chiffrer et organiser le déroulement du projet, piloter le chantier, réceptionner le chantier, faire de la veille technique et réglementaire.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

INFORMATIONS CLÉS :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : Bac + 2 ou Bac avec expérience

Nature du diplôme : Titre de Chambre de commerce et d'industrie

LES DÉBOUCHÉS

la formation Titre Conducteur de travaux spécialisé en construction bois vous permet de postuler à des postes comme Conducteur/trice de travaux, Constructeur/trice bois

LES ÉTABLISSEMENTS



metiers-foret-bois.org
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org